



FEDERATION FRANCAISE de BASKET-BALL  
LIGUE OCCITANIE  
COMITE DEPARTEMENTAL de la HAUTE GARONNE



**RASSEMBLEMENT U11**  
*MIXTE*  
DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018 - 9H45-14H45

Montréjeau  
Toulouse  
Gymnase

**MONTREJEAU**  
Gymnase Municipal  
Rue de la Fontaine du Bourg

Le club de Montréjeau accueille les U11 de :  
Saint-Gaudens, Aurignac, Salies du Salat,  
Le Fousseret, Noé-Carbonne, Cazères, Volvestre,  
Montréjeau, Lavernose Lacasse, Mondavezan

Tous les entraîneurs de cette catégorie  
sont invités à participer  
à ce rassemblement

Prévoir la tenue de sport, une bouteille d'eau et un repas froid

Contact :  
mathieucoillac@basketcd31.com

**FORMATION CLUB  
A LA CARTE**

1 journée ou 1/2 journée dans les locaux de votre association  
Créez votre formation !



**BULLETIN OFFICIEL**  
**OCTOBRE 2018**

# PARTIE OFFICIELLE

Réunion de Bureau – Mardi 9 octobre 2018

REUNION de BUREAU du mardi 9 Octobre 2018  
2018-10-12-C31-Bureau

**Membres présents :**

Mme Sandrine ESCOFFRES.

Mrs. Laurent LACAZE - Gérard NEBOUT - Alexandre STEIN - Xavier TIZON et Robert VILLANOVA.

**Membres excusés :**

Mme Fabienne BINET - Mr. Hervé FAUCON.

**Assiste à la réunion :**

Mme Yamina ALONSO et Mr. David SANTOS-ROUSSEAU

**ORDRE DU JOUR**

**1 : Ouverture par le Président.**

**2 : Présidence.**

**3 : Secrétaire Général.**

**4 : Trésorier Général.**

**5 : Pôle Technique.**

**6 : Pôle Arbitres.**

**7 : Questions diverses.**

**1 : Ouverture par le Président :**

La séance est ouverte à 20 heures par Alexandre STEIN qui souhaite la bienvenue aux membres du Bureau présents.

**2 : Présidence (Alexandre STEIN) :**

**2.1 : Démission de Benjamin TOSCANI :**

En date du vendredi 5 octobre 2018, le Président prend acte de la démission de son poste d' élu, de Benjamin TOSCANI << pour cause de changement de région >>.

Conformément à l'article 12.3 des statuts du CD31 :<< en cas de vacance d'un poste de membre du Bureau, le prochain Comité Directeur procède à la désignation d'un nouveau membre >>,

Alexandre STEIN propose que David SANTOS-ROUSSEAU soit intégré au Bureau. Cette proposition sera soumise dans les jours à venir aux membres du Comité Directeur par voie électronique.

**2.2 : Agenda du Président :**

- 10 octobre, Réunion du personnel à La Maison du Basket,

- 15 octobre, Assemblée Générale du GEM Basket 31 à Saint Lys,
- 20 octobre à Avignon, Assemblée Générale FFBB. Le Comité sera représenté par Gérard NEBOUT et Robert VILLANOVA.

### **2.3 : CFA Sport Occitanie :**

Le 21 septembre 2018 à Montpellier, a été créé ce nouveau CFA, fruit de la fusion du CFA Sport de Toulouse porté par le CREPS de Toulouse et du CFA Sport Méditerranée à l'initiative du CREPS de Montpellier. Le CD Basket 31 a été élu au Conseil d'Administration du collège 1.

Etaient présents à cette manifestation : Olga PORTARIES, Jérôme CAPEL, Gérard NEBOUT et Alexandre STEIN.

### **2.4 : Finales 3X3 et Coupe de La Garonne :**

Elles auront lieu le samedi 11 mai 2019 comme convenu au Petit Palais des Sports. **Exceptionnellement** pour cette saison, les frais des 4 arbitres désignés pour les finales 3x3 seront pris en charge par le Comité.

**Adopté à l'unanimité des présents et représentés.**

### **2.5 : Réunions des territoires :**

Elles se dérouleront semaine 50 du 10 au 14 décembre 2018.

Le Président insiste auprès de David SANTOS-ROUSSEAU pour qu'il fixe avant la fin de ce mois les lieux et l'ordre du jour de ces réunions.

## **3 : Secrétariat Général (Gérard NEBOUT) :**

### **3.1 : Licences :**

Le nombre de licenciés à ce jour est de **8626** soit **55** de moins qu'il y a 1 an ce qui représente une baisse de de **0,6%**.

### **3.2 : Réunion 3X3 au CREPS**

Dans le cadre du déploiement du plan FFBB 2024 & Clubs 3.0, le Comité qui sera représenté par son Secrétaire Général, en collaboration avec la FFBB, organise une réunion le mercredi 17 octobre à 20 heures au CREPS. A cette occasion, M. Anthony CHRISTOPHE (Développeur Clubs 3.0 pour la FFBB) sera présent pour échanger avec tous les présidents / correspondants du 31 et du 09.

Les invitations ont été envoyées à tous les clubs.

### **3.3 : Informations**

- Comité Directeur de la Ligue à Maurin le dimanche 16 septembre avec la présence du Président de la FFBB Jean Pierre SIUTAT
- Remplacement à dater du 1<sup>er</sup> octobre de David HERMINE par Sylvie GRUSZCZYNSKI en tant que Conseiller Technique Fédéral à temps partiel.
- Plan de Développement Territorial : la dernière étape de l'élaboration du PDT doit être terminée fin 2018. Chaque Comité doit nommer une personne référente du PDT Occitanie 2018/2020.

Après débat les membres du Bureau désignent **Jérôme CAPEL**.

- Message de Jean Luc COMBES, Secrétaire Général Ligue Occitanie : des fiches de fonctions ont été rédigées et elles sont à notre disposition si nous souhaitons nous les approprier.

Gérard NEBOUT va les transmettre à David SANTOS-ROUSSEAU qui les examinera pour les utiliser éventuellement.

- Pont de la TOUSSAINT : nos bureaux **seront fermés le vendredi 2 novembre.**

#### **4 : Trésorier Général (Robert VILLANOVA) :**

##### **4.1 : Factures aux associations :**

Un point sera fait d'ici la fin du mois pour une relance, par lettre recommandée avec AR, début novembre des factures impayées.

##### **4.2 : Dettes de plus d'1 an des clubs :**

Anaïs VALERIO va établir un fichier à transmettre au Trésorier.

##### **4.3 : Caisse de péréquation :**

Vérification du versement du premier tiers.

#### **5 : Pôle Technique (Xavier TIZON) :**

##### **5.1 : ETR du 2 octobre 2018**

- U13: prise en charge par la Ligue Occitanie sur une durée de 10 jours de 2 coachs et d'1 chef de délégation par sexe ce qui signifie que toute personne en plus sera prise en charge par le Comité Vote pour coaching libre.

- U12 : mêmes remarques que ci-dessus, plus la somme allouée à l'action de formation des arbitres sera distribuée à part égale entre les 18 Comités.

Concernant les chefs de délégation, le Président Alexandre STEIN intervient pour préciser que ce poste ne doit PAS être attribué à un salarié du Comité mais à un bénévole.

##### **5.2 : Formation du joueur :**

- U13 : stage du 29/10 au 2/11 à la Maison du Basket.

Coach Filles : Marc MERCIER

Coachs Garçons : Myriam TOULOU et Romain DENIS

-U 12 : stage du 22/10 au 26/10 à Montastruc

Coachs Filles : Aurélien HANRARD et Saïd GBIEGBA

Coachs Garçons ; Christian LONGER et Hugo PORVIAN

##### **5.3 : Challenges Benjamins :**

Organisation en 3 phases :

- Phase clubs
- Finales de secteurs qui se dérouleront en janvier 2019
- Finales départementales le **dimanche 10 février 2019.**
- 

#### **6 : Pôle Arbitres (Laurent LACAZE) :**

##### **6.1 : F.F.S.U.**

Il n'y a pas d'avancement dans les échanges avec la faculté pour le moment.

La convention devrait être signée avant la fin de l'année.

##### **6.2 : Désignations :**

Les divisions D1 masculines et féminines sont couvertes à 100%.

Par contre les autres divisions ne peuvent pas l'être par manque d'arbitres peu disponibles le dimanche après-midi en particulier. Il faudra peut-être réfléchir à l'avenir à un autre calendrier des rencontres.

### **6.3 : Péréquation :**

Après quelques dysfonctionnements de début de saison, tout revient dans l'ordre. Cependant un trop grand nombre d'arbitres n'ont toujours pas fait parvenir leur RIB au Comité et ne peuvent pas être défrayés.

### **6.4 : Observations :**

Marc VIGNOL a d'ores et déjà désigné des observateurs.

### **6.5 : Formations :**

Les formations initiales et U16 ont débuté.

## **7 : Questions diverses**

### **7.1 : Informatique :**

Xavier Tizon nous informe que l'écran de l'ordinateur portable de Marc MERCIER a été cassé par un ballon lors d'un entraînement. Ce sinistre sera déclaré à l'assureur.

En attendant, le PC acheté pour la sportive sera attribué à notre technicien.

### **7.2 : Réseau Internet**

Rendez-vous est pris avec AZA Télécom pour une négociation du contrat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h.45.

**2018-10-12- C31-Bureau**

Le Secrétaire Général,



Gérard NEBOUT

## **Réunion du Comité Directeur– consultation à distance**

**Du 21 octobre 2018**

### **Réunion du Comité Directeur**

**Consultation à distance du 15 au 21 Octobre 2018**

**2018-10-23- C31- Comité Directeur**

#### **Ont participé à la consultation :**

Mesdames Fabienne BINET et Sandrine ESCOFFRES.

Messieurs Serge BERNARD - Pascal CASU - Marc FILIPPINI - Hervé FAUCON - Franck JOUVIN Laurent JUMAIRE - Laurent LACAZE - Gérard NEBOUT - Alexandre STEIN (Président) -Bernard STEIN - Xavier TIZON - David SANTOS ROUSSEAU - Fabrice VERGONJEANNE et Robert VILLANOVA.

#### **N'ont pas pris part à la consultation :**

Messieurs Bruno HAETTY et Daniel LAGARRIGUE.

Conformément à l'article 14.9 "Réunions du Comité Directeur" des statuts du Comité Départemental de Basket-Ball de la Haute-Garonne, les membres du Comité Directeur ont été consultés à distance et par voie de mail sur deux questions :

- 1 : sur proposition du Bureau réuni le 9 octobre, les membres proposent l'intégration de David SANTOS ROUSSEAU en remplacement de Benjamin TOSCANI démissionnaire  
**Les membres du Comité Directeur nommés ci-dessus approuvent cette proposition à l'unanimité.**
- 2 : lors de la dernière réunion du Bureau en date du 9 octobre, le Président Alexandre STEIN propose l'organisation d'une soirée des vœux qui aura lieu le vendredi 18 janvier 2019 et d'inscrire au budget la somme exceptionnelle de **6500 euros** pour l'organisation de cet événement  
**Les membres du Comité Directeur nommés ci-dessus approuvent cette proposition à l'unanimité.**

Le Secrétaire Général,



Gérard NEBOUT

## Réunion du Comité Directeur – consultation à distance

**Du 30 octobre 2018**

**Réunion du Comité Directeur  
Consultation à distance du 26 au 30 Octobre 2018  
2018-10-31- C31- Comité Directeur**

**Ont participé à la consultation :**

Mesdames Fabienne BINET et Sandrine ESCOFFRES.

Messieurs Serge BERNARD - Pascal CASU - Marc FILIPPINI - Hervé FAUCON - Bruno HAETTY - Franck JOUVIN - Laurent JUMAIRE - Laurent LACAZE - Gérard NEBOUT - Alexandre STEIN (Président) - Bernard STEIN - Xavier TIZON - David SANTOS ROUSSEAU - Fabrice VERGONJEANNE et Robert VILLANOVA.

**N'a pas pris part à la consultation :**

Monsieur Daniel LAGARRIGUE

Conformément à l'article 14.9 "Réunions du Comité Directeur" des statuts du Comité Départemental de Basket-Ball de la Haute-Garonne, les membres du Comité Directeur ont été consultés à distance et par voie de mail sur :

- Le choix du lieu de la soirée des vœux du vendredi 18 janvier 2019 :  
La Maison du Basket ou les espaces VIP du stadium de Toulouse.

**Les membres du Comité Directeur nommés ci-dessus ont voté à la majorité pour l'organisation de la soirée au Stadium de Toulouse.**

Le Secrétaire Général,



Gérard NEBOUT

### Procès-verbal n°03

#### **VERIFICATION DES FEUILLES DE MARQUE Vendredi 5 Samedi 6 et dimanche 7 octobre 2018**

<b>SENIORS Filles</b>	2 ftes techniques
<b>SENIORS Garçons</b>	13 ftes techniques

### Procès-verbal n°04

#### **VERIFICATION DES FEUILLES DE MARQUE Vendredi 12 Samedi 13 et dimanche 14 octobre 2018**

<b>SENIORS Filles</b>	4 ftes techniques
<b>SENIORS Garçons</b>	4 ftes techniques et 2 ftes disqualifiantes S.R

### Procès-verbal n°05

#### **VERIFICATION DES FEUILLES DE MARQUE Vendredi 19 Samedi 20 et dimanche 21 octobre 2018**

<b>SENIORS Filles</b>	6 ftes techniques
<b>SENIORS Garçons</b>	15 ftes techniques



**DOSSIER N° 05 – 2018/2019**

- **Séniors D-2 F Poule A**
- **Rencontre n° 709 opposant EN-LAUNAGUET à GRATENTOUR**
- **4 JOUEUSES MUTEES PARTICIPENT A LA RENCONTRE**
  - **THER A**                              **N° de licence VT000448**                      **Type de licence JC2**
  - **VALVERDE E**                              **N° de licence VT960517**                      **Type de licence JC2**
  - **DA PONTE M**                              **N° de licence VT000088**                      **Type de licence JC2**
  - **GENTILLET M**                              **N° de licence VT964759**                      **Type de licence JC2**

Nous vous demandons de trouver ci-dessous, la décision prise par la Commission Sportive Départementale (discipline) lors de sa réunion du 30 octobre 2018 :

**CONSTATANT** que lors de la rencontre n°709 Séniors D-2 féminin poule A opposant EN-LAUNAGUET à GRATENTOUR du 13 octobre 2018 :

- **THER A**                              **N° de licence VT000448**                      **Type de licence JC2**
- **VALVERDE E**                              **N° de licence VT960517**                      **Type de licence JC2**
- **DA PONTE M**                              **N° de licence VT000088**                      **Type de licence JC2**
- **GENTILLET M**                              **N° de licence VT964759**                      **Type de licence JC2**

Ont participé à la rencontre avec un type de licence JC2,

**CONSTATANT** que la Commission Sportive par un courriel en date du 23 octobre 2018 a informé le Président de LAUNAGUET B.C., M. LAGARRIGUE, qu'il avait 4 jours francs pour produire tout élément de défense concernant cette rencontre,

**CONSTATANT** que l'entraîneur de l'équipe EN-LAUNAGUET, M. JOUVIN Franck n° de licence VT680545, par un courriel en date du 24 octobre 2018 à 16h17 reconnaît son erreur et explique que 2 joueuses étaient absentes ce jour-là et qu'il a proposé à une autre joueuse de venir compléter l'effectif en oubliant que cette dernière était mutée ;

**PAR CES MOTIFS**, la Commission Sportive Départementale (discipline) décide, en application de l'article **51.2** des règlements généraux du Comité Départemental de la Haute-Garonne, de la perte de la rencontre n°709 par **PENALITE** pour l'association LAUNAGUET B.C.

Par ailleurs, l'association sportive LAUNAGUET B.C. doit s'acquitter du versement d'une pénalité financière de **CENT CINQUANTE EUROS (150.00€)**, conformément aux dispositions financières du Comité Départemental de la Haute Garonne. Somme à verser à la Trésorerie Départementale dans un délai de HUIT jours après expiration du délai d'appel.

Mesdames BINET Fabienne, GONCALVES DA COSTA Christiane et VILA Corinne ont pris part aux délibérations.



## DOSSIER N° 06– 2018/2019

- **Séniors PRE-REGION D-1 M Poule A**
- **Rencontre n° 1215 opposant EN-CTC LAVAU-VERFEIL à AC2L**
- **1 JOUEUR SUSPENDU PARTICIPE A LA RENCONTRE**
  - **DOUBRO Patrick**                      **N° de licence VT772854**                      **Type de licence JC**

Nous vous demandons de trouver ci-dessous, la décision prise par la Commission Sportive Départementale (discipline) lors de sa réunion du 30 octobre 2018 :

**CONSTATANT** que lors de la rencontre n°1215 Séniors Pré-Région D-1 masculin poule A opposant EN-CTC-LAVAU-VERFEIL à AC2L du 6 octobre 2018 :

- **DOUBRO Patrick**                      **N° de licence VT772854**                      **Type de licence JC**

a participé à la rencontre alors qu'il avait été sanctionné le 8 juin 2018 par la Commission Juridique Départementale du CD31, d'une peine ferme d'interdiction de participer aux compétitions et/ou manifestations sportives, du vendredi 5 au dimanche 7 octobre 2018 inclus.

**CONSTATANT** que la Commission Sportive par un courriel en date du 23 octobre 2018 a informé le Président de AC2L, M. QUENTIN, qu'il avait 4 jours francs pour produire tout élément de défense concernant cette rencontre,

**CONSTATANT** que le Président d'AC2L, M. QUENTIN, par un courriel en date du 25 octobre 2018 reconnaît son erreur et explique une confusion entre les sanctions de 2 joueurs de leur club ;

**PAR CES MOTIFS**, la Commission Sportive Départementale (discipline) décide, en application de l'article **51.2** des règlements généraux du Comité Départemental de la Haute-Garonne, de la perte de la rencontre n°1215 par **PENALITE** pour l'association AC2L.

Par ailleurs, l'association sportive AC2L doit s'acquitter du versement d'une pénalité financière de **CENT CINQUANTE EUROS (150.00€)**, conformément aux dispositions financières du Comité Départemental de la Haute Garonne. Somme à verser à la Trésorerie Départementale dans un délai de HUIT jours après expiration du délai d'appel.

Mesdames BINET Fabienne, GONCALVES DA COSTA Christiane et VILA Corinne ont pris part aux délibérations.